

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DE FOOTBALL

2019 / 2020



**Directeur de la publication**

Daniel Fonteniaud, président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

**Crédits photos**

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

**Conception et réalisation**

Service communication et marketing de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football- Amytis Web



# Sommaire

## MOT DU PRÉSIDENT

5

## RÉTROSPECTIVE 2018-2019

6

### PÔLE PRESIDENCE

Cellule FAFA

17

### PÔLE SPORTIF

Commission du football diversifié

19

Commission des terrains et infrastructures sportives

21

Commission prévention et sécurité

23

### PÔLE SECRETARIAT GENERAL ET JURIDIQUE

Commission statuts et règlements

25

Commission discipline et travaux d'intérêt sportif

28

Commission d'appels

30

### PÔLE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE

Commission féminisation

33

Commission de labellisation et du PEF

35

Commission valorisation du bénévolat

38

Commission football pour tous

40

### PÔLE TECHNIQUE ET ARBITRAGE

Commission de l'arbitrage

43

### PÔLE FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Comité de pilotage de l'IR2F

46

Commission d'accompagnement des clubs et de formation des dirigeants

47

Commission esprit sportif

50

### PÔLE MARKETING COMMUNICATION EVENEMENTIEL

Commission marketing et partenariat

52

Cellule événementielle et cellule communication

### INDEPENDANTES

Commission de contrôle des clubs

56

Commission de surveillance des opérations électorales

58

# Le mot du Président

Nous venons de vivre une saison tout à fait particulière. La pandémie de COVID-19 a touché la planète, notre pays, et bien sûr chacun et chacune d'entre nous dans sa vie professionnelle, familiale et associative.



Le football a bien sûr subi cette crise sans précédent. Notre priorité, la priorité de chacun a été de protéger l'ensemble des bénévoles et des licenciés de la Ligue, ainsi bien sûr que ses salariés. L'arrêt de l'activité sportive le 23 mars a mis un terme à la saison, celle-ci n'ayant jamais pu reprendre.

Ce rapport d'activité retrace donc la première partie de saison, avec une activité « normale », et la deuxième partie de saison tronquée qui a malgré tout permis à la formation de se poursuivre à distance, et de mettre en place de nombreuses animations sur le site de la Ligue et sur les réseaux sociaux.

Nous avons néanmoins maintenu les aides directes aux clubs avec le challenge de l'Esprit Sportif (redistribution de 70% des amendes disciplinaires) et des dotations aux clubs pour 81 695 €.

Pour accompagner les clubs dans la situation difficile liée à la COVID-19, avec la Fédération et les Districts, nous avons pu mettre en place un Fonds de Solidarité du Football. Celui-ci a permis de verser près de 900 000 € aux clubs début septembre pour les aider à redémarrer la saison. La part Ligue a représentée 132 828 € à laquelle il faut rajouter le remboursement des engagements en Coupes Bourgogne-Franche-Comté pour 15 060 €.

Nous pensions redémarrer une nouvelle saison complète, mais la pandémie nous a rattrapés, et le nouveau confinement a provoqué une suspension provisoire de nos compétitions. L'activité de la Ligue se poursuit néanmoins avec la formation en particulier.

«Nous espérons  
retrouver les  
terrains dès janvier.»

Nous espérons bien sûr retrouver les terrains dès le mois de janvier et revivre notre passion autour du rectangle vert et de la convivialité qui est essentielle.

Je vous laisse prendre connaissance de l'ensemble du rapport d'activité de cette saison 2019-2020 et de l'ensemble des actions de votre Ligue. Au plaisir de vous retrouver le 19 décembre prochain pour l'Assemblée Générale de la Ligue en visioconférence.

Bien sportivement

*Daniel Fontenraud*

# Rétrospective 2019-2020

## Les temps forts

### L'ESPRIT SPORTIF VALORISÉ, 66000 EUROS DISTRIBUÉS



#### Juin 2020

Réunie ce mardi 28 Juillet, la Commission Régionale de l'Esprit Sportif a validé les classements dans le cadre du très attendu challenge de l'Esprit Sportif MDS, mis en place depuis de nombreuses saisons par la Ligue, en collaboration avec son partenaire « La Mutuelle des Sportifs ».

Comme lors des éditions précédentes, 70% du montant des amendes récolté lors de cette saison écoulée est reversé, récompensant ainsi le fair-play et le travail éducatif de nombreuses équipes présentes dans nos championnats régionaux (Masculins, Féminines, Jeunes, Futsal).

Pour cet exercice 19-20, ce sont près de 90 équipes qui se retrouvent sous les feux des projecteurs, récoltant un total de 66.252 € !

### LE FFM LA ROMAINE RÉCOMPENSÉ !



#### Mercredi 24 juin – Paris

Créée à l'initiative de Philippe Séguin, premier Président de la Fondation du Football, l'opération des « Trophées Philippe Séguin de la Fondation du Football » est un appel à candidature visant à identifier, soutenir et valoriser les initiatives citoyennes déjà mises en œuvre par les clubs de football amateurs et professionnels et les joueurs.

Le club du FFM La Romaine est en effet, lauréat du « GRAND PRIX DES LAURÉATS 2020 » dans la catégorie mixité et diversité des trophées Philippe Seguin de la Fondation du Football. C'est la première fois de son histoire que le club du FFM La Romaine obtient ce type de distinction.

### TOUT SIMPLEMENT MERCI !



#### Juin 2020

Lancé en début de confinement par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté et ses Districts, un appel aux dons a mis en valeur tout l'élan de solidarité de notre football amateur auprès du personnel hospitalier qui œuvre sans compter depuis plusieurs semaines. Cette générosité a permis de récolter plus de 3500€ ! Un grand bravo à toutes et à tous et encore merci pour tout.

### PRENIUM\_JULEZ ET STEVIINHO\_9, MANETTES D'OR !

#### Avril 2020

Avec du spectacle, des buts et un sacré niveau affiché, nos deux tournois e-foot FIFA21 ont permis d'animer la période de confinement de nos licenciés. Respectivement sur PS4 et XBOX ONE, Jules Laur alias « Preinium\_Julez » (FC VESOUL) et Steven Garret alias Steviinho\_9 (FC PARON) se sont particulièrement distingués, remportant ces premiers tournois e-foot de la Ligue !



### 566 BUTS MARQUÉS POUR LE TÉLÉTHON 2019 !



### Samedi 7 et Dimanche 8 Décembre 2019

Mise en place pour la troisième année consécutive, notre opération « 1 but marqué = 1€ de reversé pour l'AFM Téléthon » a établi un nouveau record ! Les buts inscrits sur le territoire Burgo-Comtois vont permettre de reverser cette saison 566 € !

### DOUBLE DOSE POUR NOS BÉNÉVOLES



### Les Vendredi 25 Octobre et Samedi 23 Novembre 2019 – Dijon / Montbéliard

Un mois après le premier volet organisé au stade Gaston Bonal de Montbéliard, la Soirée des Bénévoles du Football, a conclu son voyage du côté du Stade Gaston Gérard à Dijon. Dans deux enceintes mythiques de notre région, ce sont ainsi plus de 120 bénévoles qui ont été distingués par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

### UNE PLUIE DE BALLONS



### Mercredi 29 Janvier et 5 Février 2020 – Besançon / Chalon-sur-Saône

En début d'année 2020, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football avait convié ses 60 lauréats régionaux dans les concessions Volkswagen de Besançon et Chalon-sur-Saône, pour leur remettre de bien belles récompenses dans le cadre de l'opération « 1000 ballons VW ».

### L'ANNÉE SOCHALIENNE !



#### Samedi 15 Février 2020 – Gymnase COSEC Mesnils Pasteurs de Dole

Invaincus depuis le début de saison dans leur championnat U15 Régional, les jeunes joueurs du FC Sochaux Montbéliard se sont montrés, le week-end dernier, tout aussi inspirés sur parquet. Au Gymnase COSEC Mesnils Pasteurs de Dole, les Sochaliens ont dominé les débats lors de la finale régionale Futsal de la catégorie.

### L'ASM BELFORT EST INARRÊTABLE !



#### Mardi 28 Janvier 2020 – Stade Serzian de Belfort

Après l'AS Nancy Lorraine (Ligue 2), ce fût au tour du Montpellier HSC (Ligue 1) de passer sous le rouleau compresseur Belfortain ! Aussi héroïques que fantastiques pendant cent vingt minutes, les hommes d'Anthony Hacquard ont écrit la plus belle page de l'histoire de leur club en décrochant leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe de France (0-0 ; 5 tab 4).

### LE SACRE DU DFCO



#### Samedi 25 Janvier 2020 – Dijon

Le samedi 25 Janvier, huit formations, habituées des terrains en herbes, ont troqué les crampons pour les baskets afin de disputer les Finales Séniors Féminines de R1F et R2F Futsal. Sur les parquets Dijonnais, la victoire finale est revenue à l'équipe locale du DFCO !

## Futsal

### FINALE RÉGIONALE FUTSAL U18 : LES RACINGMEN L'EMPORTENT AUX PÉNOS !



#### Samedi 22 février 2020 – Gymnase des Bourroches de Dijon

Invaincues avant de s'opposer en finale, les formations de Bavilliers et du Racing Besançon se sont livrées une belle bataille ! Avec des gardiens en état de grâce, c'est aux pénaltys que cette ultime rencontre s'est jouée (1-1). A ce petit jeu, les Racingmen ont dominé leurs adversaires sur le score de 3 tirs au but à 2 !

## FINALES RÉGIONALES FUTSAL U15 : VESOUL REMPORTE LA COUPE U15



### Samedi 22 février 2020 – Gymnase des Bourroches de Dijon

Malgré une très belle partition du gardien champagnolais, ce dernier s'est incliné en toute fin de match sur un CSC. La Finale de U15 opposant le FC Vesoul au Football Club Champagnole a donc vu les Haut-Saônois s'imposer par la plus petite des marges après un match riche en actions (1-0).

## FINALES RÉGIONALES FUTSAL U13 : LE COLLECTIF COSNOIS !



### Samedi 22 février 2020 – Gymnase des Bourroches de Dijon

Le COSNE UCS Football s'impose face à l'Us Saint Vit en Finale Futsal U13 à l'issue d'un très beau match ! Victoire 2 buts à 0 des Nivernais qui empochent ainsi le titre régional dans la catégorie !

## FINALES RÉGIONALES FUTSAL U18F : LE TRIOMPHE DE L'ASMB !



### Samedi 22 février 2020 – Gymnase Jean Marion de Dijon

Malgré un début de compétition compliqué (ndlr : une défaite et un nul) et une seconde place de groupe récupérée lors de la dernière rencontre de cette phase, les Belfortaines ont illuminé leur fin de journée, conclue par une victoire face au FC Vesoul (2-1) en finale.

## FINALES RÉGIONALES FUTSAL U15F : LES LURONNES AU SOMMET !



### Samedi 22 février 2020 – Gymnase Jean Marion de Dijon

Déjà vainqueur 2-0 face au Louhans Cuiseaux FC lors des matchs de poules, la formation de la JS Lure, première de son groupe, a récidivé sa performance face aux Bressanes lors de la grande finale. Une nouvelle victoire 2-0 qui place les Luronnes au sommet de cette compétition U15F.

# Rétrospective 2019-2020

## Futsal

### CARTON PLEIN POUR BLANZY !



### Samedi 8 février 2020 – Gymnases André Sellenet de Dijon

Dans la foulée de la compétition masculine, huit formations Séniors Féminines ont pris d'assaut le Gymnase André Sellenet de Dijon pour disputer, le samedi 8 Février dernier, leurs finales régionales Futsal. Un rendez-vous marqué par le sacre de l'US Blanzay Féminines, invaincue et intraitable.

### GIRO LEPUIX, GRAND VAINQUEUR !



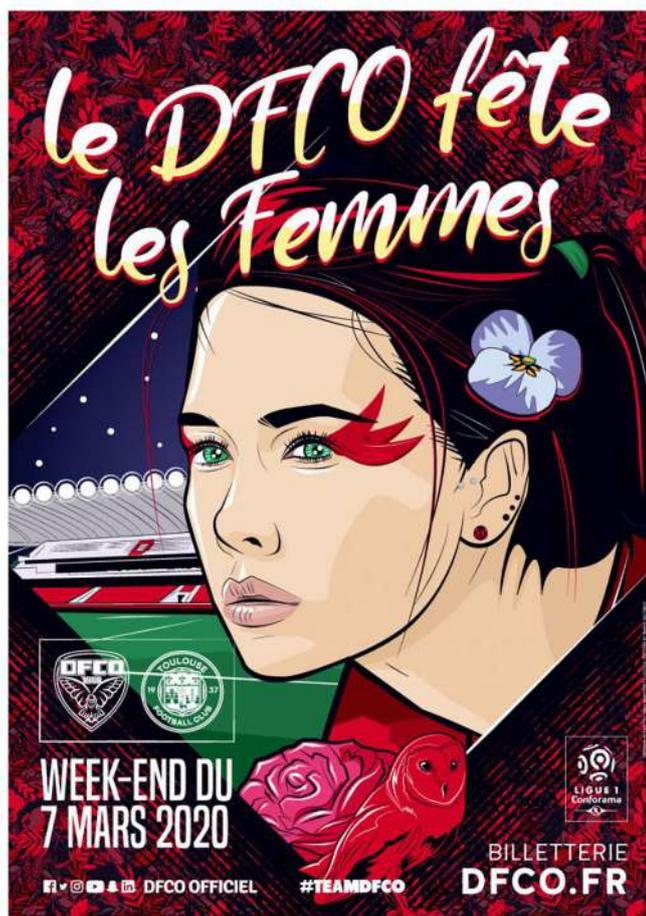
### Samedi 8 février 2020 – Gymnases André Sellenet de Dijon

Aux termes d'une rencontre finale à suspense, les territoriaux de Giro Lepuix ont été sacrés champions régionaux Futsal Séniors, samedi dernier, en terres Dijonnaises. Vaincu en phase de groupes par Migennes, le FCGL a pris sa revanche lors de l'ultime manche de ce grand rendez-vous, remportée aux pénaltys (3-3 ; 2 tab 1).



## Féminines

### OPÉRATION « TRIBUNE FEMMES »



#### Samedi 7 Mars 2020 – Stade Gaston Gérard de Dijon

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes et en partenariat avec le Dijon FCO, la Commission Régionale de Féminisation de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football a organisé une opération "Tribune Femmes" le 7 mars, au stade Gaston Gérard, à l'occasion de la rencontre de Ligue 1 Conforama DFCO – Toulouse FC.

## Football jeunes

### FCSM / JSF : DUO GAGNANT !



#### Mai 2020

Le Challenge U13 a particulièrement animé l'activité de nos jeunes licencié(e)s tout au long de la période de confinement. Combiné avec les partages des vidéos sur notre page Facebook, le jury de la Ligue a rendu son verdict. Côté Féminin, le FC SOCHAUX MONTBELIARD a remporté la mise grâce à Eva Sanchez, auteur de deux tirs acrobatique et technique dans un panier de basket.



Du côté des Garçons, la victoire finale est revenue au club de JURA SUD FOOT. Les Jurassiens se sont mis en évidence grâce à leur représentant Noa Bouvard, dont le retourné acrobatique sur trampoline a permis d'envoyer le cuir au fond d'un panier.



# Rétrospective 2019-2020

## Arbitrage

### SEPT NOUVEAUX FÉDÉRAUX !



#### Mai 2020 – Paris

Les arbitres des ligues régionales candidats au niveau national dans les catégories Fédéral 4, Fédérale Féminine 2, Assistant Fédéral 3, Fédéral Futsal 2 et Jeune Arbitre Fédéral, ont découvert, au cours du mois de Mai, les résultats de leur concours. Sept nouveaux Arbitres Burgo-Comtois ont réussi à franchir ce cap national en la personne de Mathilde FRONT (photo – Fédérale Féminine 2), Quentin GUIDOU (AAF3), Lillian BOUVERESSE, Evan JERONIMO, Baptiste LAMBERT, Hugo GARCIA et Joan FEVER, dans la catégorie « Jeunes Arbitres Fédéraux » (JAF).

### ILS SONT DE RETOUR !



#### Du 2 au 9 Février 2020 - Dubaï

Six élèves de la filière Arbitrage – Football du lycée Fourier d'Auxerre se sont rendus à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, du 2 au 9 février 2020 pour participer à l'une des plus grandes compétitions scolaires : la Coupe du Monde AEFÉ.



### VOYAGER, ARBITRER



#### Du 8 au 15 Décembre 2019 – Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

Samuel Mouthon ne vous dira pas le contraire : l'arbitrage est un magnifique passeport pour partir à la découverte du monde. Ses excellentes prestations lors des derniers championnats de France Minimes Excellence en Juin 2019 lui ont donc valu cette magnifique désignation internationale, lors des traditionnels Jeux Scolaires et Universitaires, organisés du 8 au 15 Décembre à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).



## Pôle espoirs

### PLUSIEURS CONTRATS AU PÔLE



#### Juin 2020

La fin de saison est toujours signe de changement de cap pour nos jeunes joueurs de la promotion sortante de notre Pôle Espoirs Dijon. Les « filleuls » de la promo « Roland Coquard » n'échappent bien évidemment pas à la règle avec trois signatures de contrat. Un grand bravo à Ryan Cherradi, Axel Tricot et Jules Peres.

### PREMIER CONTRAT PRO POUR YAYA SOUMARÉ



#### Avril 2020

Ancien pensionnaire de notre Pôle Espoirs de Dijon (génération 2000), Yaya Soumaré a signé son premier contrat professionnel avec l'Olympique Lyonnais d'une durée de trois ans. Arrivé lors de la saison 2015-16 en provenance de l'AS Minguettes, Yaya Soumaré a depuis franchi toutes les étapes à l'OL. Bravo Yaya !

### BAPTISÉS « ISABEY »



#### Vendredi 20 Décembre 2019 – CREPS Dijon

C'est une coutume d'avant-fêtes de Noël, la Promotion entrante de notre Pôle Espoirs Dijon a fait la connaissance de leur nouveau Parrain. Ancien joueur emblématique du FC Sochaux Montbéliard et aujourd'hui entraîneur des U19 du Dijon FCO, Michaël Isabey a donné son nom à cette nouvelle promotion 14.



# Rétrospective 2019-2020

## Educateurs

### UNE SAISON HAUTE EN COULEURS POUR LE BEF ET LE BMF



Démarrée au mois d'Octobre la saison de formation, pour nos stagiaires inscrits dans les parcours de formations professionnelles (BMF / BEF), a permis à chacun de repartir avec son lot de bons enseignements. Entre cours théorique et mise en pratique organisés par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) et travail au quotidien dans leur club d'appartenance, nos formés ont vécu une année footballistique particulièrement remplie.



## Labels

### JOURNÉE RÉGIONALE DU LABEL



#### Samedi 19 Octobre 2019 – Tonnerre (89)

Comme de coutume, la journée Régionale du Label Jeunes FFF – Crédit Agricole a lancé la saison de labélisation sur notre territoire Burgo-Comtois. Après Valdahon-Vercel la saison dernière, ce fût au tour de l'UF Tonnerroise (89) d'accueillir ce grand rendez-vous qui aura, cette année, vu la participation de plus de 200 enfants.



## Labels

### REMISE DES LABELS



#### D'Octobre 2019 à Mars 2020

La saison 19/20 a permis à de nombreux clubs Burgo-Comtois de célébrer, lors de soirées, leur statut de structures labélisées Fédérales. Que ce soit pour le Label « FFF Jeunes » « Ecole de Foot au Féminin » ou « Futsal », nos représentants régionaux ont eu droit à de nombreuses récompenses, gage de qualité en termes de structuration, de développement et de valorisation.



## Programme éducatif fédéral

### OPÉRATION « CLUB PEF DE L'ANNÉE »



#### Les 3, 16 et 17 Octobre 2019 – Besançon / Nevers / Montchanin

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, via sa Commission Régionale Ethique et PEF, avait organisé, le jeudi 3 Octobre au siège du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE à Besançon, le mercredi 16 Octobre à l'agence Crédit Agricole de Decize (CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE) et le jeudi 17 Octobre à l'Antenne de Montchanin, trois soirées exceptionnelles, en l'honneur du « Programme Educatif Fédéral ».



De par l'originalité, le dynamisme, la constance et le résultat des actions « PEF » mises en place au sein de leur structure tout au long de la saison 2018/2019, vingt-quatre clubs Burgo-Comtois avaient le privilège d'être primés dans le cadre de cette opération « Club PEF de l'Année ».



## PÔLE PRÉSIDENTE



▶ Cellule **F.A.F.A.** ◀



Le Président de la Cellule F.A.F.A.  
**Daniel FONTENIAUD**

La Cellule Régionale F.A.F.A s'est réunie 5 fois au cours de la saison 2019/2020.

**La Ligue Bourgogne-Franche-Comté a participé au financement de 56 projets infrastructures, ce qui représente un montant de 585 800 € (dont 44 900 € d'abondement Plan Héritage 2019).**



**La Ligue a également participé au financement de 5 dossiers transport, soit 78 600 € d'aides.** A noter la diminution du nombre de dossiers F.A.F.A Transport : 10 dossiers validés en 2018/2019 pour seulement 5 en 2019/2020. L'enveloppe transport n'a pas été utilisée en intégralité (la somme de 46 400 € n'a pas été attribuée).

**De plus, un de nos District a bénéficié d'une aide de 20 000 € pour l'achat de deux véhicules de transport.**

Enfin, en ce qui concerne le dispositif F.A.F.A Emploi, 7 dossiers ont été renouvelés et 5 créations de poste ont financées, ce qui représente une aide totale de 73 100 €.



## **PÔLE SPORTIF**



## ► Commission du **football diversifié** ◀



Le Président de la Commission  
**Nicolas VUILLEMIN**

La commission football diversifié assure la gestion de l'ensemble des compétitions régionales futsal.

### **Mais également elle assure le développement :**

- Football diversifié (Beach).
- Pratique Loisir (jeunes, seniors, vétérans, entreprise).
- Nouvelles pratiques (Futnet, Golf Foot, Foot en marchant, Foot five, Foot pétanque...).

Elle est un soutien et une aide transversale aux autres commissions pour le déploiement des divers développements (arbitrage, délégués de matchs, les terrains, la prévention et la sécurité des rencontres...).

Elle est en lien avec la fédération sur l'ensemble des développements et travaille en étroite collaboration avec les districts pour la mise en place des actions.

### **- Le fonctionnement :**

- 20 membres (1x Président, 7x représentants de district, 9x membres indépendants, 1x CTR en charge du football diversifié, 1x représentant de CRA).
- 1 réunions plénières à Dijon.
- 7 Réunions restreintes (2x Dijon + 5x visio).
- 5 Réunions électronique
- 7 réunions décentralisées entre le technicien et le président.

### **- Relations clubs :**

- 1 réunion clubs Futsal à Tavaux (2x bilan + 1x reprise saison).
- 5 rendez-vous Mairies.
- 6 séances spécifiques Futsal en clubs.
- 5 réunions dans les clubs.

### **- Les missions :**

- Organisation des tours régionaux de la coupe nationale foot entreprise.
- Organisation championnat senior R1/R2 et U18 Futsal. Et expérimentation Senior F
- Organisation des tours régionaux de la coupe nationale Futsal.
- Organisation de la coupe BFC de Futsal.
- Organisation des finales régionales pratique associée Jeunes et Seniors Futsal (G&F).
- Organisation Futsal Associé U15R
- Aide à l'organisation des inter-ligues Beach-soccer.
- Réflexion sur le foot loisir et mise en place d'actions.
- Réflexion sur les nouvelles pratique et mise en place d'actions.

## Foot-Entreprise

- Coupe Nationale : 3 équipes engagées, 1 qualifiées pour les 32eme.

## Beach Soccer

- Action, réflexion : Mise en place d'une finale régionale Beach-soccer saison 19/20 (annulé pour cause Covid).

## Futsal – pratique spécifique

### - Championnat sénior :

R1: 2 groupes de 8, totalisant 16 équipes (2x8) puis play-off pour déterminer le podium (N'est pas allé à son terme pour cause Covid)

R2: 3 groupes de 5 totalisant 15 équipes puis play-off (N'est pas allé à son terme pour cause Covid)

### Championnat U18

11 équipes engagées, championnat sous forme de plateau (N'est pas allé à son terme pour cause Covid).

### Coupe BFC de Futsal

24 équipes engagées sous forme championnat avant les ¼ de finale (N'est pas allé à son terme pour cause Covid).

## Futsal – pratique associée

### - Coupe Nationale :

41 équipes engagées.

4 équipes qualifiées pour les 32èmes (CA Pontarlier, Dijon Clenay, Héricourt SG, Sporting Besançon).

2 équipes qualifiées pour les 16èmes (Dijon Clenay, Sporting Besançon).

La compétition n'a pu aller à son terme pour cause Covid).

### - Finales régionales :

3048 équipes engagées dans nos districts (dont 2941 équipes de jeunes et 275 féminines).

Env 22800 joueurs et joueuses engagées.

1 Finale sur site unique à Dijon le 22 février pour équipes jeunes Fille et Garçon avec :

- 8 équipes U13G.

- 8 équipes U15F et 8 équipes U15G par site.

- 8 équipes U18F et 8 équipes U18G par site.

1 Finale sur site unique à Dijon le 8 février pour 8 équipes Sénior F et 8 équipes Sénior G.

## Nouvelles Pratiques, nouveaux publics

### - Action de réflexion et travail avec les districts

Foot loisir : Recensement des sections loisirs (61 Equipes).

Lancement d'action sur les nouvelles pratique (Futnet, Foot en Marchant, Foot Golf Foot pétanque ...).

Partenariat avec les salles privées.

## Autres

Suivi et coordination des expérimentations DAP dans les districts et la ligue entre les CTD DAP et le CTR DAP.

Formation des délégués Futsal et des référents sécurité futsal mis en place par les commissions concernées

Match de préparation pour barrage D2 futsal pour le champion R1 contre la sélection BFC (annulé pour cause Covid).

## Commission des terrains et infrastructures sportives



Le Président de la Commission  
**Alain BIDAULT**

La commission régionale (CRTIS), du fait de la COVID 19, s'est réunie 8 fois à Dijon et 2 fois en visioconférence cette saison. Elle s'est réunie en formation restreinte avec, une exception en plénière.

### Visite des installations

Le planning des visites décennales, établi en début de saison, n'a été respecté que jusqu'en février (interdiction de faire des visites par la suite).

Nous avons, cette saison, étudié environ 230 dossiers, terrains et éclairage compris, et supprimé, des fichiers Foot 2000, une dizaine d'installations à la demande des collectivités. Le planning de visites de la saison prochaine a été établi sur les mêmes bases, avec l'objectif d'être également à jour en juin 2021.

Visite terrain pour classement	132
Visite Gymnase pour classement	8
Classement éclairage	75
Dossiers de demande d'avis avant travaux	12
Réunions en mairie pour des projets	15

Comme les autres saisons, nous avons constaté que certaines installations étaient vétustes et que les vestiaires étaient très petits. Cela a entraîné un certain nombre de fixations de délais pour mise à niveau et même, pour plusieurs, un déclassement.

Le principe est que le classement de l'installation corresponde au minimum au niveau de compétition de l'équipe résidente.

### Éclairages

La commission rappelle encore une fois aux clubs que les installations d'éclairage sont soumises à un contrôle annuel pour les niveaux de E1 à E4 et tous les deux ans pour les niveaux E5 et EFoot A11.

### Conseil aux communes

La commission a participé aux salons des collectivités territoriales à Besançon en octobre et à Dijon (cité 21) en décembre.

C'est toujours l'occasion pour les membres de la CRTIS et des CDTIS de rencontrer beaucoup d'élus municipaux, des techniciens de ces collectivités et de faire le point sur leurs projets.

De ces salons découlent souvent des réunions dans les collectivités territoriales en tant que conseil technique pour le montage de leurs dossiers d'amélioration des installations sportives ou dans le cadre des dossiers de demande de subvention au Fond d'Aide au Football Amateur (FAFA).

N'hésitez pas à prendre contact avec nous CRTIS, ou avec les CDTIS. Nous serons toujours à votre écoute et répondrons à toutes les sollicitations et questions sur les installations.



### **FAFA**

La commission n'intervient que pour la partie technique sur ces dossiers ainsi que pour le contrôle sur place en fin de travaux.

La commission a eu à traiter, valider et contrôler un certain nombre de dossiers qui allaient de la simple pose de bancs de touches ou main courante, au dossier de réalisation d'un ensemble avec terrain, vestiaires et éclairage.

Nous précisons, encore une fois, qu'il est très judicieux de nous contacter le plus en amont possible lors de l'étude technique du dossier et que nous sommes toujours à l'écoute de chaque porteur de projet. La commission tient à remercier tous les membres des commissions départementales pour le travail accompli dans le cadre des visites et des contrôles, souvent très tard le soir, pour les éclairages.

Remerciements également au personnel de la ligue, secrétariat, pour l'accomplissement du travail très important que représente la préparation des visites, des réunions et la rédaction des procès-verbaux.

## Commission **prévention et sécurité**



Le Président de la Commission  
**Michel BOURNEZ**

Malgré une saison écourtée pour les raisons que l'on connaît, la cellule Prévention et Sécurité est intervenue sur plusieurs affaires d'incivilités ou de violences sur et en dehors des terrains.

En premier lieu je citerai le match FUTSAL opposant le club de Montceau à celui de Besancon Académie. Plusieurs incidents ont éclaté dans la salle d'abord et s'est poursuivi à l'extérieur où la Police est intervenue.

Une médiation a eu lieu dans ce club en présence de tous les responsables et une formation a été dispensée par Mohamed Kerzazi, le référent sécurité Ligue.

Autre fait important lors de la rencontre Belfort Sud - Grandvillars en R1. Des actes de violences sur le parking où une personne a été sérieusement blessée. Là aussi Michel RACON, référent sécurité également, est intervenu dans ce club.



La cellule a dispensé une formation par Visio conférence aux responsables sécurité des clubs accédant à la division supérieure (très bon ressenti des dirigeants concernés).

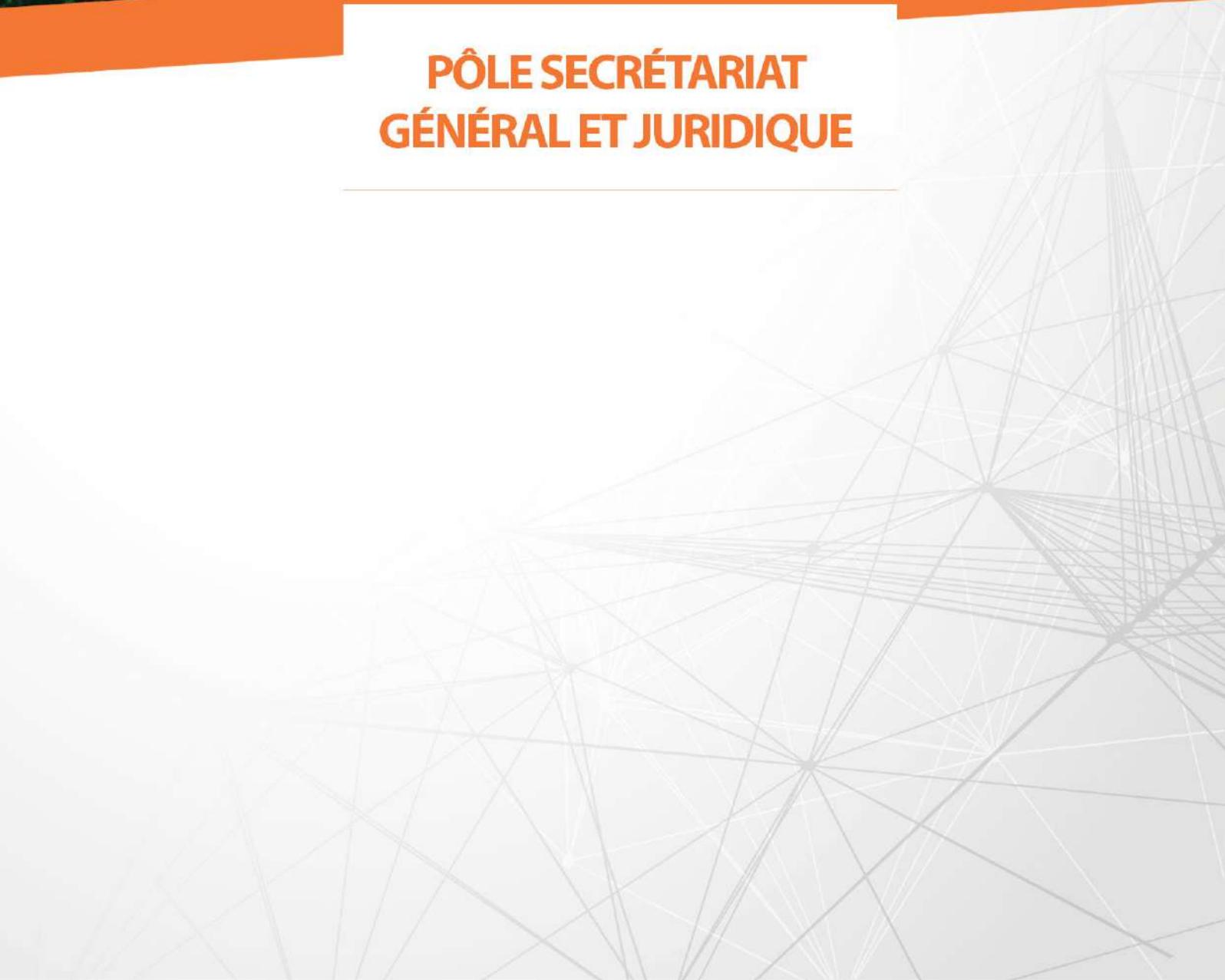
La cellule s'est engagée par le biais de ces référents à visiter et à aider les clubs pour la mise en place de l'organisation liée à la sécurité. Elle mettra encore tout son savoir à la disposition des clubs demandeurs.

Merci à l'ensemble des membres de la cellule, Mrs Kerzazi, Racon, Rousseau, Chakafi, Normand et à Michel Nageotte, responsable des délégués, en appui de notre commission toute cette saison.



**PÔLE SECRÉTARIAT  
GÉNÉRAL ET JURIDIQUE**

---



## Commission statuts et règlements et obligations des clubs



Le Président de la Commission  
**Bernard CARRE**

L'activité de la commission a été très perturbée par la pandémie et l'arrêt des compétitions tôt dans la saison. Malgré cette interruption 47 réunions ont rythmé le travail hebdomadaire. Elles se sont toutes déroulées en visioconférence depuis mars.

Le nombre des dossiers traités est resté important et les décisions souvent adaptées à la situation particulière de cette saison.

### Application des règlements

Il s'agit de répondre à des problèmes spécifiques d'application des règlements dans des situations que les textes ne précisent pas toujours.

Le nombre de réserves d'avant match reste assez limité mais le nombre de réclamation d'après match est en très nette hausse, certaines se sont vu transformées en « évocation » par la commission dans les cas prévus par les règlements fédéraux. L'évocation permettant à la commission d'étudier le dossier sous un angle différent et donc de rendre des décisions différentes.

La définition des accessions et les rétrogradations des équipes seniors en fin de saison, reste un moment important pour cette commission. Les circulaires fédérales ont été appliquées sur les classements tronqués.

A signaler la circulaire du service juridique fédéral sur l'application de l'article 167 des RG. Celle-ci nous a amené à amender nos articles 23 et 24 sur la définition des équipes supérieures dans les catégories jeunes. Un tableau récapitulatif modifié a été inséré dans nos règlements

### Changement de clubs

Toujours beaucoup de dossiers traités par la commission,

Les mutations en période normale de mutation (jusqu'au le 15 juillet)

Les oppositions portent essentiellement sur le non-paiement de la cotisation de la saison écoulée, c'est le seul motif reconnu par la commission, elle laisse le club demandeur trouver un accord avec le club quitté pour lever cette opposition. Les autres motifs d'opposition peu nombreux sont étudiés au cas par cas.

Les mutations hors période (après le 15 juillet)

Pour ces mutations l'accord du club quitté est indispensable. En cas de refus du club quitté la commission peut être saisie par le club demandeur, club à qui il appartient de fournir les éléments de

justificatifs de cette demande.

Le club quitté est invité à répondre à la demande du club demandeur et le cas échéant à préciser sa position avant une décision de la commission.

Les autres dossiers concernent les demandes particulières de licence (dispense du cachet mutation, des mutations inter-ligues, mutations inter-nations etc.).

Les demandes d'exemption du cachet mutation restent importantes. Il est constaté une forte hausse des demandes d'exemptions du cachet mutation sur le fondement de l'article 117 d. Les autres demandes portent majoritairement sur l'application des dispositions de l'article 117 b, puisqu'un grand nombre de clubs ne déclare pas les inactivités partielles des différentes catégories.

### **Obligations d'équipe de jeunes**

Un seul contrôle avec information avant le 1er novembre aux clubs non encore en règle aussi bien au niveau des équipes engagées qu'au niveau du minimum de licenciés par catégorie imposée. L'examen final a eu lieu en fin de saison pour une application des sanctions avant l'établissement des accessions rétrogradations.

Huit clubs ont été sanctionnés.

Quatre clubs ont été sanctionnés pour la première année, d'une amende (AS MELISEY – ST BARTHELEMY – AS SAGY – AS GUERIGNY URZY CHAULGNES – US CLUNY FOOTBALL).

Quatre clubs ont été sanctionnés pour la seconde année, d'une amende doublée et d'un retrait de 3 points au classement. (A. CHALONNAISE F. – ASUC MIGENNES – JS MACONNAISE – ES DANNEMARIE)

### **Application du statut des Educateurs.**

Cette partie est suivie par la section spécialisée

La déclaration des éducateurs en charge des équipes doit être déclarée via des programmes spécifiques dédiés.

Le contrôle de la qualification des éducateurs et la validation des demandes de licences sont suivis avec attention.

Les dérogations elles sont de deux ordres

En cas d'accession en équipe supérieure avec maintien de l'entraîneur. Si celui possède le diplôme immédiatement inférieur à celui exigé dans le nouveau niveau de l'équipe entraînée.

Pour une promotion interne une dérogation pourra être accordé sous certaines conditions aux éducateurs licenciés au sein du club lors de la saison précédente.

Ces dérogations ne sont pas automatiques et doivent être renouvelées chaque saison.

Pour l'encadrement des clubs régionaux,

Chez les séniors, 16 clubs de R3 n'avaient pas un éducateur possédant le diplôme du niveau minimum requis, et 3 clubs de cette même R3 n'avaient pas déclaré d'éducateur diplômé.

Un éducateur n'avait pas de diplôme requis chez les féminines R1F.

Chez les équipes des jeunes régionaux 13 équipes n'étaient pas encadrées avec un éducateur possédant le niveau de diplôme requis et 3 équipes n'avaient pas déclaré d'éducateur.

Ces contrôles se font régulièrement au cours de la saison car les changements d'encadrements techniques sont nombreux.

### **Application du statut de l'arbitrage**

Ce volet est traité par une section spécifique composée par application des textes fédéraux outre le président de séance, de trois représentants des arbitres et trois représentants des clubs

#### **Cette section à quatre missions**

- Statuer sur le rattachement des arbitres à un club cette saison 75 dossiers (toujours en augmentation) ont été traités

- Au 1er septembre alerter les clubs en infractions vis-à-vis des obligations d'arbitres qui auront jusqu'au 31 janvier pour régulariser leur situation. Cette saison au 1er Septembre 2017, 58 clubs ont été alertés pour absence ou insuffisance de demandes de licence d'arbitres ou d'arbitres n'ayant pas validé leur dossier médical.

- Au 31 janvier 2019 vérification de la situation de chaque club après réussite des candidats aux épreuves théoriques.

- Au 1er juin 2020 vu la situation particulière seulement c'est la situation au 31 janvier des clubs qui a été retenue compte tenu de l'absence d'arbitrage pour la quasi totalité des matchs retours

o 8 clubs ont été sanctionnés pour la première année d'infraction

o 10 clubs ont été sanctionnés pour la deuxième année d'infraction

o 1 club a été sanctionné pour la quatrième année d'infraction et a été placé en interdiction d'accès en fin de saison 2019-2020.

Les candidats de la saison 2019/2020 passeront la pratique cette saison (2020/2021), à noter que les candidats reçus ayant leur licence enregistrée avant le 31 octobre devront avoir arbitré 10 rencontres au titre de la saison 2020/2021 pour être comptabilisables.

### **Les appels des décisions.**

Elles sont au nombre 15 pour cette saison et ont été toutes jugées recevables par la commission d'appel

13 décisions ont été confirmées

2 décisions ont été réformées

Les décisions réformées portent l'une sur le retrait de cachet mutation (nouvelles informations apportées postérieurement à la décision de première instance) et l'autre sur un dossier de demande de licence, dont le tampon médical a été jugé lisible, donc recevable dès son premier envoi, ce qui eut pour effet de modifier le cachet mutation du joueur concerné.

### **En conclusion**

Remerciements aux bénévoles qui ont participé aux réunions hebdomadaires de cette commission, remerciements également au personnel de la ligue, secrétariat, service licences et plus particulièrement au service juridique pour l'accomplissement du travail très important que représente la préparation des réunions et la rédaction des procès-verbaux.

## Commission discipline et travaux d'intérêt sportif



Le Président de la Commission  
**Christian RENIER**

Environ la moitié des rencontres n'ont pas pu se dérouler en raison de la crise sanitaire, ce qui ne permet pas de faire de comparaison avec la saison dernière.

Par contre les tendances constatées sur les fins de saisons précédentes, ajoutées au nombre de sanctions de la première partie (2019/2020) auraient fait apparaître une importante augmentation des faits répréhensibles.

- 19 Réunions se sont déroulées au siège de la ligue à Dijon
- 2 par téléphone
- 2 en visioconférence

**La commission a tenu 57 auditions dont 30 après retour des dossiers mis en instruction.**

- 24 au siège à Dijon
- 15 à Besançon
- 4 à Montchanin
- 2 à Montbéliard
- 12 en Visioconférence

Concernant les sanctions:

- 6448 Avertissements
- 369 Cartons rouges
- 31 Incidents hors matchs
- 671 Cartons blancs

**La commission a prononcé envers les clubs:**

- 9 Rappels à l'ordre
- 9 Matchs de suspension de terrain avec sursis
- 6 Matchs de suspension ferme de terrain
- 2 Matchs à huit clos
- 1 Mise hors compétition
- 1 Rétrogradation

Les voies de faits sur officiels restent importantes:

- 2 Propos discriminatoires
- 2 Bousculades volontaires
- 1 Propos à caractère menaçant sur les réseaux sociaux
- 1 Acte de brutalité
- 17 Comportements menaçants / intimidants

### **Une sanction de 09 Ans a été prononcée à l'encontre d'un joueur pour agression sur arbitre.**

L'instauration du carton jaune pour les dirigeants et éducateurs a permis une réduction des exclusions puisque :

- 17 Educateurs
- 21 Dirigeants

ont été sanctionnés.

La commission a mis en place un TIS pour un éducateur (Arbitrage de matchs de jeunes), ce qui lui a permis de réduire sa suspension.

Je remercie les instructeurs, les membres de la commission pour leur implication, ainsi que le personnel de la ligue pour sa disponibilité et son efficacité.



## Commission d'appels



Le Président de la Commission  
**Jean-Marie COPPI**

Au cours de la saison 2019/2020, la commission d'appel a tenu 16 séances, en diminution de 4 par rapport à la saison précédente. Cela est dû à l'arrêt de l'activité sportive lié au confinement de ce printemps.

Elle a eu à traiter 47 dossiers, ce qui dénote une diminution par rapport à la saison 2017/2018 où 76 dossiers avaient été examinés, et à la saison 2018/2019 où 68 dossiers avaient été traités. Le confinement et l'arrêt des activités sportives déjà évoqués sont la plus probable explication.

A partir de la reprise des auditions au mois de mai, la commission régionale d'appel s'est réunie exclusivement en visioconférence. Cette nouvelle modalité de fonctionnement, fortement déterminée par des raisons sanitaires, a des avantages positifs, en particulier pour les clubs et l'ensemble des intervenants, puisque cela économise les frais de déplacements et les temps de déplacement.

Cette nouvelle pratique semble bien adaptée pour traiter les dossiers réglementaires. En revanche, pour les dossiers d'origine disciplinaire un peu complexe, où le besoin de confrontations est nécessaire (nécessité d'identifier des auteurs par l'arbitre, par exemple), la visioconférence montre une certaine limite.

Les dossiers traités sont d'origine réglementaire pour 27 d'entre eux et d'origine disciplinaire pour les 20 autres, proportion inversée par rapport à la saison précédente (moins de matchs joués). Les dossiers peuvent être classés aussi suivant leur origine de structure, ainsi à côté des 36 dossiers dont la décision de première instance relevait d'une commission de la Ligue, 11 dossiers provenaient des structures districales.

### Les décisions qui ont été prises ont été les suivantes :

La commission a confirmé la décision objet de l'appel dans 24 dossiers.

La commission a réformé la décision objet de l'appel dans 19 dossiers.

Sur les 12 dossiers réformés d'origine disciplinaire, la commission régionale d'appel a aggravé les sanctions dans 7 dossiers.

La commission a annulé la décision objet de l'appel dans 1 dossier.

Il faut souligner enfin que 2 appels ont été retirés avant tenue de la séance, le motif du retrait étant la plupart du temps que l'appel était devenu sans objet.

L'irrecevabilité de 1 dossier a été prononcée.

Il faut ajouter à ces différents dossiers deux recours gracieux portant sur des sanctions disciplinaires de très longue durée.

Une nouveauté de la saison passée avait été de réformer une décision pour un jeune licencié en transformant une partie de sa sanction en travaux d'intérêt sportif. Malheureusement, ce jeune licencié

n'est pas allé au bout de cette démarche et la commission régionale d'appel a dû rétablir la sanction initiale.

Les décisions de la Commission d'appel sont susceptibles de recours, cela a été le cas cette saison pour quatre dossiers, 1 a conduit à la saisine de la commission de conciliation du CNOSF, trois recours ont été introduits devant la commission supérieure d'appel de la FFF.



Pour les trois dossiers portés devant l'instance fédérale, la décision rendue a été favorable à la Ligue. Il en a été de même pour le dossier soumis au CNOSF.

Enfin, je tiens ici à renouveler mes remerciements à l'ensemble des collègues de la Commission d'appel pour leur sympathie, leur sérieux, leur compétence, et leur capacité d'adaptation aux nouvelles méthodes de travail en visioconférence sans oublier nos juristes qui assurent la qualité sur la forme et le fonds de nos décisions.

J'ajouterai un merci particulier à Damien LACROIX qui ne sera plus membre de la Commission d'appel pour des raisons professionnelles.



## **PÔLE DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE**

---





## Commission féminisation



La Présidente de la Commission  
**Catherine BOLLEA**

En cette année particulière, notre commission n'a pas pu organiser tout ce qui était prévu.

### **Tribune Femmes**

Avec le concours du DFCO lors du match DFCO / Toulouse du 8 mars, notre Commission Régionale de Féminisation a organisé une belle opération destinée à nos licenciées Féminines : Offrir des places pour assister au match.



### **Visio Conférence avec Laura Georges**

Cette opération a eu lieu en deux temps, fin avril. Une dizaine de personnes licenciées à la Ligue Burgo-comtoise ont répondu présentes à cette demande. Des joueuses, une arbitre, des membres de la Commission ont pu échanger avec Laura Georges sur sa carrière, son palmarès. Elles ont toutes étaient ravies de pouvoir y participer.

### **Projets n'ayant pu aboutir ou non réalisés :**

#### **Opération Jour de Match à Strasbourg le 14/03/2020**

Le but de cette journée était de récompenser 50 femmes méritantes (dirigeantes, arbitres, élues...) qui œuvrent à promouvoir la place des femmes dans le football en organisant une journée pour elles avec un voyage en bus depuis notre région jusqu'à Strasbourg.

En partenariat avec L'Association Femmes de Foot et sa Présidente Sabrina Keller ainsi que le Racing Club de Strasbourg

Il était prévu le programme suivant :

- Prise en charge par l'association femmes de foot qui nous suivra tout au long de la journée
- Accueil café + Welcome pack Femmes de Foot
- Une visite du stade (loges, salon, bords pelouse, family zone, Kop'In)
- Session d'interventions (3 à 4 personnes)
- Un cocktail déjeunatoire (restauration, boisson, et service)
- Visite guidée de Strasbourg
- Accueil Stade pour le match de LIGUE 1 : RC STRASBOURG – DFCO
- Les places en Tribune Kop'In (siège confort)
- La privatisation d'une alcôve Kop'in avec service de petite restauration
- Retour en bus de Strasbourg



### **Festival U13 – Finales Régionales**

Nous devons participer à cette finale avec :

Un stand féminisation qui devait être mis en place avec diverses activités autour du football mais aussi de la santé, de la Prévention, de la détente...

Patricia BEAURENAUD et moi-même tenons à remercier tous les Membres de la Commission qui ont répondu présents pour la visio-Conférence avec Laura Georges, mais particulièrement Martine et Patrick GRAMMONT, Valérie CHAILLET, pour leur engagement sur le dossier STRASBOURG qui malheureusement n'a pu aboutir.

Je tenais à remercier tous les membres de la Commission pour ces quelques années passées ensemble.

► Commission de **labellisation et du PEF** ◀



Le Président de la Commission  
**Christophe NOGUES**

Cette saison, la commission régionale Labellisation des clubs et PEF a géré le Label Jeune FFF, le Label EFF et le Label Jeunes Futsal.

Notre commission a travaillé comme chaque saison en collaboration avec les commissions départementales et leurs techniciens. Notre travail s'est appuyé sur les principes fondamentaux suivants :

- Le renforcement du « Projet Club » qui permet au club de travailler sur les priorités et pérenniser son travail.
- Le développement de la pratique féminine sur les jeunes afin que les effectifs soient fidélisés et des équipes soient créées et une pratique de proximité mise en place. Là aussi le label EFF est le résultat du projet club.
- la politique d'accompagnement des clubs pour travailler leur structuration et leur permettre de valoriser ce travail à travers l'obtention le label jeunes, le label écoles féminines de football voire le club PEF de l'année :



Cette saison, les candidatures du label jeunes n'ont pas pu être évaluées, elles le seront la saison prochaine.

23 labels EFF ont été validés :

14 label bronze

7 labels argent

2 labels Or

2 LABELS FUTSAL bronze

La validité du Label est de 3 saisons à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label.

+

CLUBS	Label jeunes	Label EFF	Label Futsal	DATE REMISE
CHEVIGNY ST SAUVEUR	EXCELLENCE	ARGENT		13/06/2020
DAIX	ESPOIR			17/01/2020
DIJON ASPTT	ELITE			14/06/2020
DIJON CLENAY FUTSAL			ESPOIR	15/02/2020
DIJON USC	EXCELLENCE	BRONZE		18/12/2019
EF VILLAGES	ESPOIR			18/01/2020
FONTAINE LES DIJON	EXCELLENCE			20/03/2020 annulé
GEVREY CHAMBERTIN	ESPOIR	BRONZE		13/03/2020 annulé
IS SELONGEY	ELITE			27/03/2020 annulé
MIREBEAU PONTAILLER LAMARCHE		BRONZE		16/05/2020
VILLERS LES POTS	ESPOIR			10/01/2020
GIRO LEPUIX FC	ESPOIR	BRONZE		31/10/2020 annulé
GRAND BESANCON FC	ESPOIR	BRONZE		18/01/2020
GRANDVILLARS FC	ESPOIR	BRONZE		21/02/2020
MORTEAU MONTLEBON FC	EXCELLENCE	BRONZE		21/10/2020
ORNANS AS	ESPOIR			29/01/2020
PAYS RUDIPONTAIN GJ	EXCELLENCE			11/01/2020
PONTARLIER CA	ELITE			
SOCHAUX MONTBELIARD FC	EXCELLENCE			
ST VIT US	EXCELLENCE	ARGENT		01/03/2020
BRESSE JURA FOOT	ESPOIR			04/03/2020
CHAMPAGNOLE FC	ESPOIR			21/12/2019
COTEAUX DE SEILLE US	ESPOIR			30/01/2020
4 RIVIERES FC	ESPOIR			
FRANCHEVELLE US	ESPOIR			17/01/2020
HAUTE LIZAINE DU PAYS D'HERICOURT	ESPOIR			12/02/2020
JASNEY MJ	ESPOIR			20/03/2020
LA ROMAINE FC	ESPOIR	BRONZE		06/11/2019
LURE JS	ESPOIR			22/02/2020
NOIDANS FC	ESPOIR	BRONZE		29/08/2020
PERROUSE AS	ESPOIR	BRONZE		18/12/2019
RIOZ ETUZ CUSSEY US	ESPOIR			
VAL DE PESMES US		BRONZE		10/01/2020
VESOUL FC	ELITE	ARGENT		09/11/2019
AFGP 58	ESPOIR			12/02/2020
COSNE UCS	ESPOIR			25/01/2020
IMPHY DECIZE SN	ESPOIR			07/03/2020
BLANZY FEMININES US		OR		11/12/2019
CHATENOY LE ROYAL AS	ESPOIR	ARGENT		06/11/2019
CRECHES JS	ESPOIR			24/10/2019

CLUBS	Label jeunes	Label EFF	Label Futsal	DATE REMISE
DUN SORNIN FOOT	ESPOIR			31/10/2019
GUEUGNON FC	EXCELLENCE			30/11/2019
HL2S	ESPOIR	BRONZE		21/10/2019
LA CLAYETTE SR	ESPOIR			17/01/2020
LOUHANS CUISEAUX FC		ARGENT		29/11/2019
PARAY UCS		ARGENT		04/12/2019
POUILLOUX ETS	ESPOIR			26/11/2019
ST BONNET LA GUICHE US	ESPOIR	BRONZE		21/12/2019
ST SERIN US	ESPOIR			23/10/2019
TOURNUS AS	ESPOIR	BRONZE		14/11/2019
AUXERRE STADE	EXCELLENCE			11/12/2019
CHENY ACS		BRONZE		26/11/2019
CHEVANNES FC	ESPOIR			11/11/2019
PARON FC	ESPOIR			15/01/2020
TONNERRE UF	ESPOIR			19/10/2019



La commission a, cette encore, mis en place ses actions liées au Programme Éducatif Fédéral. Ces actions valorisent le travail sur la saison du club en lien avec la politique éducative préconisée par la FFF.

La commission a géré le challenge « club PEF de l'année ». Les remises des récompenses ont été le 3 Octobre au siège du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE à Besançon, LE 17 Octobre l'Antenne de Montchanin et le 16 Octobre à l'agence Crédit Agricole de Nevers (CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE).

Lors de la saison 20192020, 24 clubs ont été récompensés :

-FC NOIDANS – FC FFM LA ROMAINE – US FRANCHEVELLE (HAUTE-SAONE)  
 FC GRANDVILLARS – AS BAVILLIERS – GJ PAYS RUDIPONTAIN – GIRO LEPUIX – FC SOCHAUX MONTBÉ-  
 LIARD – AS ORNANS (DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT)  
 JURA SUD FOOT – AS JURA DOLOIS – US COTEAUX DE SEILLE (Coup de Cœur de la Ligue) (JURA)  
 CHEVIGNY ST SAUVEUR – DIJON FCO – GEVREY CHAMBERTIN – ST APOLLINAIRE – VILLERS LES POTS  
 (COTE D'OR)  
 FC GUEUGNON – FC MONTCEAU BOURGOGNE – AS TOURNUS (SAONE ET LOIRE)  
 APPOIGNY ES – UF TONNERRE (YONNE)  
 ASS FOURCHAMBAULT GARCHIZY POUQUES 58 – SN IMPHY DECIZE (NIEVRE)

## ► Commission valorisation du bénévolat ◀



Le Président de la Commission  
**Michel BOURNEZ**

La Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat a pour principal objectif de mettre les « Bénévoles » du Territoire Burgo-Comtois au premier plan... de les mettre en valeur et de les récompenser pour l'ensemble et la somme de leur travail.

Deux types d'actions sont à retenir :

- Les actions Fédérales
- Les actions Ligue

### Actions Fédérales :

Comme chaque année, à l'occasion des Finales de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, la FFF a organisé la « **Journée Nationale des Bénévoles** ».

Du fait des conditions sanitaires liées à la COVID-19, cette édition 2020 a dû être annulée.

### Le Dispositif « Bénévoles du mois »

Ce dispositif n'est pas reconduit à l'identique pour la saison 2019-2020 par la LFA.

A cet effet, la Commission Régionale travaille à la mise en place d'un nouveau dispositif pour assurer une continuité dans la valorisation de nos Bénévoles.

### Distinctions Fédérales

Comme chaque année, la Fédération a décerné des **médailles et plaquettes Fédérales** sur proposition des Ligues et des Districts.

A noter que pour la promotion 2018, ce sont **24 médailles Fédérales** qui ont été attribuées sur proposition des Districts et de la Ligue.

### Week end à Clairefontaine

L'objectif de nos instances est de remercier nos Bénévoles en leur offrant une journée inoubliable dans la « Maison du Football » à Clairefontaine, lieu prestigieux inaccessible pour beaucoup d'entre eux.

Cette journée est l'occasion de les remercier pour tout leur travail au quotidien en leur offrant un moment privilégié avec la visite du Centre mais aussi par la présence d'une ou plusieurs personnalités emblématiques de notre sport.

Cette opération doit être l'occasion de convier des Jeunes Bénévoles qui s'engagent en leur faisant découvrir toute la dimension sociale et culturelle du Football.

Cette saison ce sont 27 Bénévoles qui auraient dû participer à cette journée mais du fait des conditions sanitaires liées à la COVID-19, celle-ci a été annulée.

## Actions Ligue :

### Médailles et plaquettes Ligue

Sur proposition de la Commission Régionale, un contingent de 60 médailles a été entériné par le Conseil d'Administration de la Ligue. Deux types de médailles ont été remis à nos Bénévoles : Or et Argent sur proposition des Clubs, des Districts et de la Ligue ainsi que deux plaquettes Ligue sur proposition des instances des Districts et de la Ligue.

### Challenge des Dirigeants Bénévoles de + 20 ans

Ce Challenge est réservé à l'ensemble des Clubs de la Ligue disposant de Dirigeants Bénévoles ayant plus de vingt années de licence « Dirigeant ».

Sur la saison 2018-2019, 37 Dirigeants Bénévoles se sont vu attribuer un trophée dans le cadre de ce Challenge.

Cinq Dirigeants proposés par chaque Districts se verront récompensés pour la saison 2019-2020. Deux « Coup de cœur » Ligue Bourgogne Franche-Comté seront décernés pour les Dirigeants qui ont le plus d'ancienneté.

Chaque District propose un « Coup de Cœur » et la Ligue désignera les deux retenus parmi ceux-ci en fonction de l'ancienneté et de l'implication du Dirigeant.



### Soirées des Bénévoles :

Pour la saison 2018-2019, l'ensemble des récompenses citées ci-dessus ont été remises lors de deux Soirées entièrement dédiées à nos Bénévoles :

- Pour les Bénévoles du secteurs OUEST : le 23 novembre 2019 au stade Gaston Gérard à Dijon où les Bénévoles ont pu assister au match de Ligue 1 DFCO / RENNES

- Pour les Bénévoles du secteur EST : le 05 novembre 2019 au stade Bonal à Sochaux où les Bénévoles ont pu assister au match de Ligue 2 SC SOCHAUX MONTBELIARD / AC AJACCIO

Sur l'ensemble de ces deux soirées, les Bénévoles de notre Territoire ont pu apprécier le cocktail dînatoire servi avant, pendant et après les matches.

Je tiens tout particulièrement à remercier les Membres de la Commission Régionale pour l'ensemble des travaux réalisés sur la saison 2018-2019 ainsi que sur cette saison 2019-2020.

## ► Commission **football pour tous** ◀



La Présidente de la Commission  
**Patricia BEAURENAUD**

### Développement du Sport pour Tous

La mission principale de la Commission Régionale « Foot pour tous » est de permettre à toutes les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et/ou physique d'accéder à la pratique du Football, dans le respect de leur dignité et de leur sécurité, dans un environnement favorisant le plaisir, la performance et l'exercice de leur citoyenneté.

Dans la poursuite du développement du Football pour Tous, et depuis plusieurs saisons consécutives au sein de notre grande Ligue, des journées dédiées aux personnes en situation de handicap mental ou psychique ont pu à nouveau avoir lieu.

La Commission Régionale « Foot pour Tous » avait pour objectif la multiplication de telles journées sur l'ensemble des Districts et s'est employée à faire en sorte que celui-ci se poursuive tout au long de cette saison 2019-2020 avec les Ligues du Sport Adapté et du Handisport.

Notre but : offrir une prestation de qualité, faire en sorte que les Clubs puissent s'impliquer avec l'aide des Bénévoles d'établissements spécialisés de type IME, ITEP et ESAT, mais aussi de Foyers de Vie (FAM – MAS), Foyers d'accueil de jour entre autres, et ainsi faciliter des échanges susceptibles de favoriser des actions de promotion de cette pratique.

Cette saison, nous n'avons pu maintenir la croissance du développement initialement prévu du fait des conditions sanitaires liées à la COVID-19. Plusieurs Journées initialement programmées ont dû être annulées et notamment dans les Districts de Saône-et-Loire, de la Nièvre et de l'Yonne.

Seule la Journée de sensibilisation au Football Adapté, soutenue par la Ligue, pilotée par le District du DTB conjointement avec les IME et autre établissement spécialisé du Département qui s'est déroulée courant octobre 2019 sur les installations sportives du Club de VALDAHON-VERCEL avec une quarantaine de participants issus de quatre IME et un Foyer de vie.

Les équipes constituées de personnes déficientes ont pu participer à des rencontres sportives en alternance avec des ateliers ludiques.

Je tiens à remercier le Club support de cette manifestation pour toute l'aide apportée à la mise en place et la bonne tenue de cette journée festive.

### **Convention Régionale Ligue de FOOTBALL – Ligue du SPORT ADAPTE**

Le 13 mars 2020 Daniel FONTENIAUD et Jean-Pierre MARTIN Président de la Ligue du Sport Adapté ont

procédé à la signature d'une première Convention Régionale. Cet accord permettra de renforcer les liens déjà existants puisque nos deux Ligues collaborent depuis de nombreuses années pour favoriser l'ouverture de la pratique du football pour les licenciés du Sport Adapté.

Une Commission Régionale Mixte a été créée pour animer et organiser la mise en œuvre de cette Convention Régionale.



### **Foot en unité éducative de jour (milieu ouvert)**

Cette saison a vu une continuité dans l'expérience de notre collaboration avec la DTPJJ de Dijon et de la LICRA sur deux sites.

Ces deux journées qui se sont déroulées à CHATILLON/SEINE puis à CHALON/SAONE ont été consacrées à des jeunes ados en difficulté leur permettant :

- Le matin de rencontrer un représentant de la LICRA qui a astucieusement utilisé le Football pour évoquer le racisme en leur démontrant à l'aide des joueurs qui évoluent en équipe de France depuis des décennies que l'intégration est possible.
- L'après-midi a été entièrement consacré à un tournoi en salle où des équipes ont été constituées avec des jeunes issus des Centres Educatifs des deux villes concernées.

Ces deux journées ont été fort appréciées par la DTPJJ de Dijon et les différents Centres Educatifs avec qui nous travaillons à la rédaction d'une convention pour inscrire les bases d'une collaboration sur la durée.

Je remercie nos CTD DAP pour leur investissement notamment dans le bon déroulement de ces deux dernières actions et Pierre-Etienne DEMILLIER pour tout le soutien apporté dans le cadre de l'ensemble des actions menées tout au long de la saison.

Enfin, je remercie les Membres actifs de la Commission Régionale « Foot pour Tous », les Membres des Commissions Départementales pour l'aide apportée sur le terrain, sans oublier les Membres de la Cellule Événementiel sans qui nous aurions beaucoup de difficulté dans la réalisation de nos projets.



## **PÔLE TECHNIQUE ET ARBITRAGE**

---



## Commission de l'arbitrage



Le président de la commission  
**Laurent KLIMCZAK**

### La saison 2019/2020 a été marquée par un contexte tellement spécial.

Comme tous, le monde de l'arbitrage a dû s'adapter, innover, créer afin de faire face à cette réalité sanitaire qui a impacté notre passion : le football.

Au travers de ce rapport d'activités « newlook », que la CRA et ETRA ont voulu plus visuel que de longs commentaires, vous pourrez vous rendre compte que les activités et actions menées ont été nombreuses et surtout pour un certain nombre d'entre elles nouvelles. Car c'est dans cette esprit de recherche, d'innovation, de performance et de bienveillance humaine que nous tentons de mobiliser toutes ces forces vives qui font notre fierté d'être des membres de cette grande équipe qu'est l'arbitrage burgo-comtois.

Merci à tous ceux et celles qui durant la saison écoulée ont donné du temps pour notre passion commune. Notre histoire 2019/2020 c'est avec vous tous que nous l'avons écrite, et c'est avec vous que nous pourrions continuer à la poursuivre.

Le Président de la CRA que je suis est train fier d'avoir construit cette histoire 2019/2020 tellement atypique avec vous les hommes et les femmes de bourgogne franche comté.

### Une histoire d'hommes et de femmes

- 1041 Arbitres Ligue et Districts
- o 127 formateurs diplômés
- o 49 Futsal
- o 235 Arbitres de Ligue
- o 39 Féminines
- o 19 Arbitres FFF
- o 61 Observateurs
- o 55 JAL
- o 7 CDA Partenaires
- o + 300 bénévoles

### La formation au cœur du projet

- 1 chaine Darfish
- 81 supports de formation
- 152 nouveaux arbitres
- 2 SSFA Auxerre – Besançon
- 12 FIA (Formation Initiale à l'Arbitrage)
- 21 Stages
- 25 Newsletter

- 17 élèves en SSFA
- 88 cours/visio de formation
- 9 Quizz vidéos
- 92% réussite à l'examen FIA
- 325 Abonnés à la Chaine Darfish

### **Une organisation sérieuse, huilée et humaine**

- 5600 désignations réalisées (arrêtés 23/03)
- 4402 emails reçus par le secrétariat CRA
- 583 observations réalisés
- 175h30 passé par le secrétariat bénévole de la CRA
- 15 membres CRA
- 16 réunions/visios CRA
- 3 CTRA
- 12 Pôle ETRA
- 5 désignateurs



De nombreux chiffres montrent l'importance et le volume d'activités de la vie de notre CRA/ETRA. C'est à ce prix-là que nous avons pu dans une saison qui restera historique atteindre nos objectifs et continuer à travailler équitablement pour tous nos arbitres et nos clubs.

La saison 2020/2021 sera pleine d'incertitudes, nous avons déjà commencé à l'imaginer et l'anticiper afin répondre une nouvelle fois à cette délicate et passionnante équation :  
« Performance & Bienveillance »

Merci à tous pour cette histoire écrite ensemble.



**PÔLE FORMATION ET  
ACCOMPAGNEMENT  
DES CLUBS**

---



► **Comité de pilotage de l'IR2F** ◀



Le Président de la Commission  
**Jacques QUANTIN**

Les activités liées à la formation des arbitres, des dirigeants et des éducateurs au sein de l'IR2F ont été impactées par la covid19.

Néanmoins la ligue Bourgogne-Franche-Comté a tout mis en œuvre pour assurer la continuité des actions de formation.

Cette démarche volontariste s'est concrétisée au travers des statistiques suivantes :

Nombre total de stagiaires formés : 1867 dont  
1477 éducateurs  
198 arbitres  
169 dirigeants

La réussite aux différents examens pour les éducateurs doit être saluée tant le niveau des stagiaires s'est montré excellent et témoigne de leur investissement important :

BMF discontinu 93% de réussite  
BMF apprentissage 83,9% de réussite  
BEF 83,6% de réussite  
VAE 57% de réussite

En matière d'apprentissage pour la future saison, la ligue Bourgogne-Franche-Comté se place en-tête de toutes les ligues par le nombre de stagiaires admis. C'est la résultante d'un engagement sans faille de toutes les personnes responsables de cette belle dynamique.

L'IR2F va prendre le statut d'UFA du CFA de la FFF à partir de la saison 2020/2021 et cette nouvelle donne engendrera une évolution de la structuration de l'IR2F Burgo comtois.

Le personnel de la ligue (cadres techniques et administratifs) doit être remercié pour leur contribution à ce bon bilan de la saison 2019/2020.

### Commission d'accompagnement des clubs et de formation des dirigeants



Le Président de la Commission  
**Jean-François GONDELLIER**

#### UN INTÉRÊT CONFIRMÉ

Ce rapport d'activité pour la saison 2019/2020 prend en compte un arrêt de toutes les activités sportives de la Ligue à compter de mi-mars.

En continuant de compléter le catalogue des formations élaboré lors de la saison 2018/2019, la commission a confirmé sa volonté de poursuivre le développement du Parcours de Formation du Dirigeant sur notre Ligue.

Ainsi, le panel des formations proposées a été élargi et les sessions réparties sur tout le territoire de la Ligue, grâce à la coopération des districts. L'implication des districts permet à la commission de dispenser des formations au plus près des clubs.

En parallèle, l'offre des formations à la demande a été maintenue et les 9 dates ajoutées au programme initial confirment toute l'utilité de ce dispositif.

A contrario, certaines séances ont été annulées en raison d'un nombre insuffisant de candidats sur un même secteur géographique.

La multiplicité des sujets abordés, le travail interactif et l'hétérogénéité du public séduisent les dirigeants. Si les formations s'avèrent être très intéressantes, selon les retours obtenus, les participants apprécient également les partages d'expérience et n'hésitent pas à échanger leurs coordonnées. Enfin, la seule délivrance d'une attestation de participation à l'issue de la formation favorise l'adhésion de tous.

Et si les dirigeant(e)s sont bien entendu les premiers(ères) concerné(e)s, les arbitres, éducateurs(trices), joueurs(ses) sont également très intéressé(e)s par certains modules qui leur apportent de nouvelles connaissances dans leurs fonctions courantes.

Les accompagnateurs d'équipes U6 à U11, notamment les parents des jeunes joueurs(ses), ont également répondu présents et se sont montrés très impliqués comme lors de la saison 2018/2019. Ils apprécient particulièrement de découvrir le rôle qu'ils peuvent tenir au sein du club de leur enfant et cernent ainsi la complémentarité de la mission d'accompagnateur à celle de l'éducateur. Cette diversité des acteurs(trices) du football apporte une réelle plus-value lors des sessions concernées.

#### L'IMPACT COVID

Suite à l'arrêt des compétitions mi-mars, il n'a pas été possible de continuer à dispenser les formations

car celles-ci sont basées sur le mode présentiel. En effet, les modules actuels sont montés sur une participation active des stagiaires. Cette crise sanitaire va nous imposer de revoir certains modules en partenariat avec l'Institut Fédérale de Formation pour pouvoir les dispenser à distance.

Il est indispensable que nous puissions reprendre notre objectif en terme de formation qui est un des axes prioritaires de la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

La saison 2020/2021 doit nous apporter de nouveaux modules à dispenser à distance afin de répondre à l'attente des clubs et de leurs dirigeants.

### **DONNÉES ET CHIFFRES AVEC UN ARRÊT DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION A MI-MARS 2020**

Au global :

- 22 formations menées,
- 88 heures de formation dispensées
- 18 formateurs dont 4 nouveaux formés sur cette saison 2020/2021
- 154 attestations délivrées (118 hommes et 36 femmes),
- 40 ans = moyenne d'âge
- 12 non licencié(e)s dont 3 femmes ont participé (possible uniquement sur le module « Accompagner une équipe de foot U6 à U11 »)
- 5 clubs nationaux ont participé aux formations dispensées par la Ligue
  - 16 clubs régionaux ont participé aux formations dispensées par la Ligue
  - 22 clubs départementaux ont participé aux formations dispensées par la Ligue
- 20 sites
- 4,73/5 = moyenne des évaluations faites par les stagiaires sur l'ensemble des modules contre 4,48/5 la saison précédente, ce qui démontre l'intérêt et la qualité des formations dispensées.

<b>Inscriptions enregistrées :</b>	<b>118</b>
<b>- Dont :</b>	
<b>o Retraits d'inscriptions</b>	<b>8</b>
<b>o Absences à formations</b>	<b>8</b>
<b>o Formations non dispensés</b>	<b>14</b>

### **DETAIL DES FORMATIONS DISPENSEES - PARTICIPATION**

- Accompagner une équipe U6 à U11	72 participants
- Découvrir la méthodologie de projet	19 participants
- Développer son aisance à l'oral	11 participants
- Mobiliser et animer une équipe	8 participants
- Réagir face à un conflit	26 participants
- Les bonnes pratiques juridiques disciplinaires	14 participants
- Formations de formateurs	19 participants

### **UNE ÉQUIPE ENTREPRENANTE**

L'équipe des formateurs s'investit et répond présente aux diverses sollicitations. Ces dernières étant croissantes, un appel avait été lancé pour renforcer les effectifs lors de la saison 2018/2019. Une formation de formateurs a été dispensée en début de saison 2019/2020. Celle-ci a été dispensée par des formateurs de la Ligue et 4 nouveaux formateurs sont venus renforcer l'équipe composée à ce jour de 18 formateurs agréés actifs.

La commission ne s'est pas réunie cette saison compte-tenu de la crise sanitaire.

### **Les orientations 2019/2020 étaient les suivantes :**

- Accentuer l'offre de formations à la demande,
- Inciter les nouveaux présidents, secrétaires et trésoriers à participer,
- Favoriser des formations en direction des membres des districts et de la ligue ;
- Développer une communication plus adaptée et visible par le plus grand nombre.



Ces orientations sont reconduites pour la saison 2020/2021 en y ajoutant l'évolution des modules afin qu'ils puissent être dispensés à distance.

La commission se tiendra également à la disposition de l'ensemble des instances de la Ligue et des Districts afin de proposer des formations aux nouveaux élus.

Le catalogue proposé par l'Institut régional de formation du football sera également une aide précieuse pour les bénévoles des clubs. Il est disponible sur le site de la Ligue et est mis à jour en permanence.

### **EXPRIMEZ VOS BESOINS ET ATTENTES**

**Le catalogue 2020/2021 propose 38 sessions. Il pourra être complété par les demandes particulières qui peuvent être exprimées par votre club sous condition de :**

- disposer d'installations adaptées (à minima salle avec tables et chaises pour les stagiaires)
- et bénéficier d'un réseau qui permettrait de rassembler à minima une petite dizaine de dirigeants des clubs du secteur intéressés par un même module.

Si tel est le cas, n'hésitez pas à vous signaler auprès de nos services.

Nous ferons le point avec vous pour répondre à vos attentes et pouvons également vous aider à solliciter les clubs voisins pour engager une action commune.

Commission **esprit sportif**



Le Président de la Commission  
**Jacques QUANTIN**

Malgré l'arrêt prématuré des compétitions, la commission a souhaité que la valorisation de l'esprit sportif puisse se concrétiser par le reversement de 70% du montant des amendes collectées à mi-mars 2020.

Désormais, les montants attribués aux équipes seniors féminines sont équivalents à ceux attribués aux équipes seniors masculines conformément à la proposition de la commission validée par le conseil d'administration de la ligue.



**La somme de 66 252 € a donc été attribuée aux clubs lauréats de la manière suivante :**

Totaux Seniors M et F	52 338,00 €
Totaux Jeunes	11 928,00 €
Totaux Futsal	1 986,00 €
Total Général	66 252,00 €

Parmi les pistes de réflexion envisagées par la Commission de l'Esprit Sportif figurent l'option d'un bonus/super challenge en faveur des clubs qui auraient plusieurs équipes concernées dans les différentes catégories ainsi que l'évolution des modalités liées au futsal.



**PÔLE MARKETING  
COMMUNICATION  
ÉVÈNEMENTIEL**

---

## Commission marketing et partenariat communication / évènementiel



Le Président des Commissions  
**Alain RICHARD**

### 1-COMMUNICATION

-Statistiques du site internet

Libellés	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020
Pages vues	11 985 674	9 385 949 (-21,69%)
Utilisateurs	348 177	331 491 (-4,79%)
Sessions	1 726 335	1 489 822 (-13,70%)
Sessions/Utilisateurs	4,96	4,49 (-9,48%)
Connexion par smartphone*	211 082	219 038 (+3,77%)
Connexion par ordinateur*	113 940	94 172 (-17,35%)
Connexion par tablette*	23 350	17 127 (-26,65%)

\* Cette donnée est calculée sur les utilisateurs

Au niveau démographique, nos utilisateurs restent majoritairement des hommes (68,5%) de 25 à 34 ans (30,31%). Attention : pour ces données seules les personnes ayant leurs champs renseignés sont pris en compte (cookies) ce qui équivaut à environ 25% des utilisateurs

- **Réseaux Sociaux** : au 30 06 2020

- Facebook :..... 11 820 Abonnés (+22,26%)
- Instagram :..... 2 340 Abonnés (+160%)
- Youtube : .....828 (+17,11%)
- Twitter :..... 1 093 (+36,45%)

- **Newsletter** : Une parution tous les vendredis à destination de près de 39 000 destinataires (MaJ de

la Base de données au cours de la saison) dans le cadre d'un listing mis à jour régulièrement (licenciés, partenaires, institutionnels...) ; très bon taux d'ouverture moyen à 16,91%  
 - **Dématérialisation** systématique pour toutes les invitations (réunions, tirages Coupes...) avec un coupon réponse par lien sur l'invitation.

Tout est mis en œuvre pour substituer les mails aux courriers (internes ou externes)  
 Mise en place de la nouvelle messagerie sur la base lbfc.fff.fr la saison passée

#### Analyse Globale

Libellés	2018-2019	2019-2020*
Total d'abonnés**	10 447	15 559
Nombre de parutions (Site + RS)	1 355	1 421 (+4,87%)
Couverture total RS**	1 906 600	2 256 884 (+18,37%)
Couverture total** (Site + RS)	14 062 825	11 933 571 (-15,14%)

\* COVID-19 Durant la saison

\*\* A pondérer certains peuvent être les mêmes

**Remarque générale : la période de confinement depuis le 15 mars 2020 a influencé la consultation du site très utilisé pour obtenir les résultats des rencontres ; malgré tout les nombreuses animations ont rencontré un très grand succès et ont surtout permis de garder le contact avec les licenciés de notre Ligue (une belle réussite selon nos clubs).**

## 2-MARKETING PARTENARIAT

Rappel des objectifs clairs de la feuille de route de la mandature : sécuriser les partenariats existants sur les 2 « anciennes LIGUES » et réaliser les appels d'offres pour les marchés les plus « commercialisables »

- **sécurisation des partenariats existants** : réussite totale avec amélioration systématique de la qualité du partenariat voire nouvelles conventions (MDS, DFCO, FCSM, CREDIT AGRICOLE de FRANCHE COMTE et CREDIT AGRICOLE du CENTRE LOIRE ...)

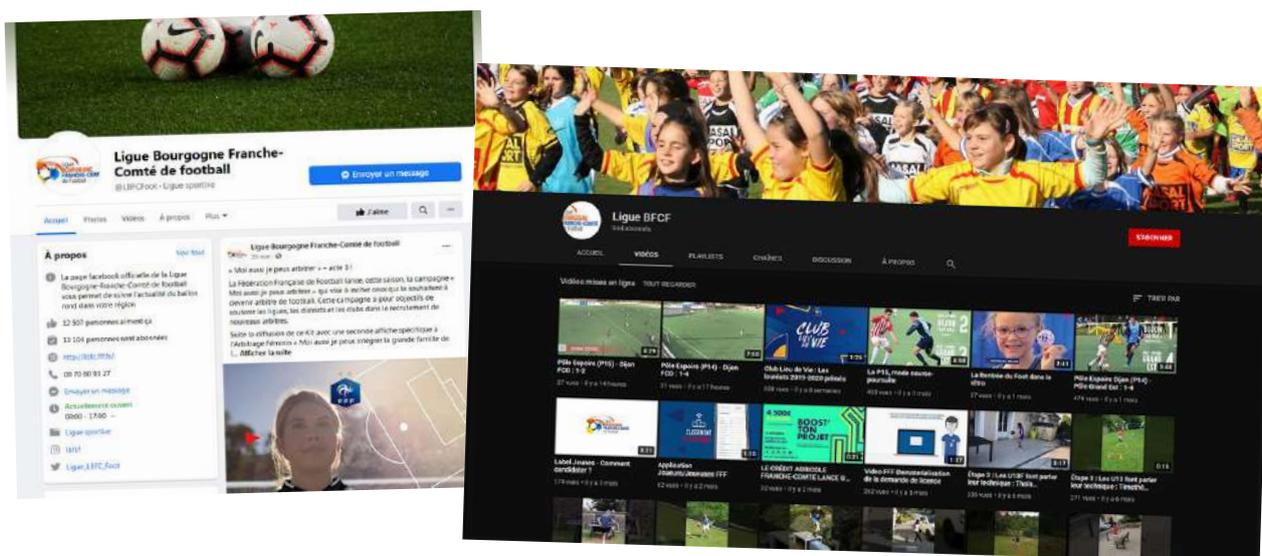
- **appels d'offre** : concrétisation du marché EQUIPEMENTIER (INTERSPORT) et FLOTTE de VEHICULES (VOLKSWAGEN)

- **Création d'une pyramide du partenariat** avec les partenaires PREMIUM et OFFICIELS et les Fournisseurs OFFICIELS

Rappel de l'objectif de la mandature : générer 4% du budget de la LIGUE sous la forme de partenariat ; nous en sommes au 30 06 2020 à près de 6%

Dès la 2ème partie de saison les discussions ont été engagées pour un renouvellement de la plupart des conventions triennales arrivant à échéance au 30 juin 2020 ; la crise de la COVID19 a contrarié cette démarche qui se trouve de fait reportée à cette fin d'année 2020 (les démarches ont commencé)

Par ailleurs la saison 2020/2021 et les suivantes doivent permettre de trouver de nouveaux partenariats comme du naming de certaines compétitions par exemple...



## 3-EVENEMENTIEL

Activité particulièrement satisfaisante avec une très belle organisation des différents événements de notre Ligue :

- **les tirages de Coupes** (6) chez nos partenaires avec le souci d'une bonne occupation territoriale.
- la nouvelle **SOIREE DES ETOILES** organisée toutes les fins de saison au stade Gaston GERARD/ DFCO Dijon n'a pas pu se tenir en juin 2020 du fait de la COVID-19
- **2 soirées des bénévoles** dans une approche VIP au DFCO (Le 23/11/2019) et au FC SOCHAUX (Le 25/10/2019)
- **3 soirées PEF** chez nos partenaires CREDIT AGRICOLE de FRANCHE COMTE (Le 03/10/2019) et de CENTRE LOIRE (Le 16/10/2019) et une soirée à l'antenne de la Ligue à Montchanin (Le 17/10/2019)
- **2 soirées des « 1000 ballons VOLKSWAGEN »** à BESANCON (Le 29/01/2020) et CHALON (Le 05/02/2020) chez nos partenaires concessionnaires VOLKSWAGEN
- les **2 soirées des clubs labellisés** prévues également au DFCO et au FCSM n'ont pas pu se tenir du fait de la COVID-19
- **FRANCE-MACÉDOINE** Féminines à Gaston Gerard le 10 Avril 2020 (reporté à cause de la COVID-19)
- **LYON-PARIS SAINT GERMAIN** en finale de la Coupe de France Féminine à l'Abbé Deschamps (Le 09 Août 2020)

## CONCLUSION/OBJECTIFS

Encore un exercice très satisfaisant ou les objectifs de la feuille de route ont été réalisés voire nettement dépassés Il s'agit d'une base solide, socle pour l'avenir ou le challenge sera :

- de conforter la réussite de toutes ces manifestations
- de concrétiser des opérations nouvelles (naming entre autres)
- et surtout de renouveler les conventions pour un grand nombre échues au 30 06 2020.



## COMMISSIONS INDÉPENDANTES

---



## ► Commission de contrôle des clubs ◀



Le président de la commission  
**Thierry LOROT**

### 1. Le fondement juridique de la commission régionale de contrôle des clubs (CRCC)

L'article 132 du Code du sport et les dispositions prévues à cet effet dans les statuts et Règlements Généraux de la FFF et dans la convention FFF/LFP ont abouti à la création, au niveau national, de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion.

L'article 2 de la convention FFF/LFP prévoit explicitement, l'existence des Commissions Régionales de Contrôle des Clubs, tandis que son article 4 bis en fixe la composition et le champ de compétence.

La commission est donc rattachée directement à la DNCG (FFF) et se trouve en indépendance totale par rapport à la LBFCF.

### 2. Le champ de compétence de la CRCC

La CRCC est « compétente pour exercer ses attributions auprès des clubs des Championnats de National 3 et de Régional 1 n'ayant pas le statut professionnel » et pour les divisions inférieures sur décision du CA de la Ligue. Depuis la fusion des 2 ex-ligues son contrôle n'est plus étendu aux clubs de R2 comme c'était le cas auparavant sur le secteur Bourgogne.

### 3. Le rôle de la CRCC

Il est défini de manière détaillée dans l'article 11 de la convention FFF/LFP.

La CRCC a une mission d'information des clubs et un rôle de veille et de contrôle de leur équilibre financier. Elle doit éviter les éventuelles dérives et veiller au maintien d'une équité entre les clubs d'un même championnat. Elle dispose du pouvoir de sanctions définies dans l'article 2 de la convention FFF/LFP. Enfin ses décisions sont susceptibles d'appel selon des délais et procédures prévus à la convention FFF/LFP

### La C.R.C.C. en Ligue Bourgogne-Franche-Comté

#### • Sa composition

Elle était composée de onze membres, tous bénévoles: MM. Bernard BOUILLLOT, Jean Luc FINOT, Christophe GIANCATARINA, Michel JUSOT, Michel LEBLANC, Thierry LOROT (Président), Didier SCALABRINO, Guillaume TILLIER, Anthony TYRODE, Paul Henri VIEILLE-CESSAY et Georges ZENUCH.

Un administratif est mis à disposition de la commission par la LBFCF, Alain SCARAMAZZA, suppléé par Gérald MARCONNET en cas d'absence.

#### • Les réunions

La CRCC s'est réunie 8 fois en présentiel entre le 05/11/2019 et le 5/12/2019 à Dijon, Montchanin, Montbéliard, Auxerre et Besançon afin de limiter les kilomètres à effectuer pour les clubs lors des audi-

tions. Elle a organisé 6 réunions par visioconférence entre le 27/05 et le 15/06/2020.

- Les auditions de clubs et examens de documents

Les entretiens avec les clubs au nombre de 56 ont concerné les clubs de N3, R1 et R2 qui accédaient sportivement en R1. Conformément à la demande de la DNCG les clubs de National 3 ont été auditionnés 2 fois et les clubs Régional 1 au moins une fois.

Tous les dossiers ont fait l'objet d'au minimum 2 examens : lors de la transmission des comptes de la saison précédente et lors de la transmission des comptes estimés de la saison en cours et du budget prévisionnel de la saison suivante

### • Les décisions prises

Selon le diagnostic réalisé et les explications données par les clubs les décisions notifiées ont été les suivantes :

- Application d'aucune mesure (60 fois)
- Interdiction d'utilisation des joueurs sous contrat fédéral (1 fois)
- Encadrement de la masse salariale (4 fois)
- Amendes 150 à 750 euros (11 fois)
- Rétrogradation à titre conservatoire (1 fois, infirmée en fin de saison)
- Rétrogradation administrative (1 fois, décision infirmée en Commission d'Appel - DNCG)
- Retrait de points (1 fois)



## UN MOT DE CONCLUSION

Depuis la fusion, la commission a réussi à harmoniser les méthodes de travail et attentes qui pouvaient sensiblement différer d'une ex-Ligue à l'autre.

Elle s'était beaucoup repositionnée sur le conseil et l'aide aux clubs ce qu'elle a continué cette saison. Les relances sont restées systématiques dans cette même démarche d'assistance.

Malgré cela elle a constaté un certain relâchement au niveau de la transmission des documents (11 amendes prononcées contre 6 la saison passée).

Des progrès ont été constatés dans le fonctionnement comptable et financier des clubs. Mais cela reste insuffisant par moment, un club ne grandit pas que par ses composantes sportives !

L'effort est à poursuivre, sur la voie de la prudence financière et budgétaire surtout pour cette saison 2020/2021 avec toutes les incertitudes liées à la crise sanitaire qui perdure depuis le mois de mars 2020, en même temps d'ailleurs que s'impose une grande rigueur dans les actes et contrats face à la multiplication des litiges et des contrôles.

## Commission de surveillance des opérations électorales



Le président de la commission  
**Daniel SCHOTT**

### Missions de la Commission :

Elle est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Conseil d'Administration et de toutes autres élections organisées au sein de la Ligue.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Conseil d'Administration, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la Fédération, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- accéder à tout moment au bureau de vote ;
- se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- adresser au Conseil d'Administration tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires
- exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats.

### Aucune activité de la Commission lors de cette saison 2019/2020 :

- pas d'élection lors de l'AG Ligue,
- pas d'élection lors de l'AG des Clubs Nationaux aux Assemblées Fédérales (représentants élus le 18/09/2018 pour 2 saisons, prochaines élections le 04/11/2020 ; lors de ces élections, les représentants seront élus pour 4 ans, soit la même durée que le mandat des membres élus du Conseil d'Administration à la condition que les équipes de leurs clubs restent engagées dans un championnat national).

**Aucun coût pour la saison 2019/2020.**

Les **dernières infos** de la Ligue  
en 1 clic sur

**lbfc.fff.fr**



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux





1, rue Monge - 21000 DIJON  
<https://lbfc.fff.fr/>

